



Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur 27 JUIN 2020 – VISIOCONFÉRENCE

Présents visioconférence : Joël DHUMEZ Président, Rodolphe REDON, Alain SZENICER, Céline DAUL MECHOUAR, Philippe SUISSE, Isabelle BAUDEAN, Gilles LE DUIGOU
Nicolas METAY, Stéphane MUNOZ, Liliane LAURENT, André MONROCHE, Yvon NUGEL, Geneviève PETEY, Sarah TRIBOU, Isabelle COQUIARD

Invité de droit : DTN -Thierry MARDARGENT

Invité : Guillaume LIVONNEN

Absents excusés : Virgile RENAUDIE, Alice DE ROBILLARD, Christine DE PESTEL

Absentes : Virginie LANNIER, Marlène CIESLIK

Début de séance : 9H00

ORDRE DU JOUR

✚ **Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 15 mai 2020** - *Annexe 1*
Approuvé à l'unanimité

✚ **Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 17 juin 2020** - *Annexe 2*
Approuvé à l'unanimité

✚ **DTN**

- ETF - *Annexe 3*

Le séminaire ETF aura lieu les 20 et 22 novembre à la Maison du Handball à Créteil.

La saison 2020-2021 débute en septembre. Il est pour l'instant difficile de connaître avec précision les CTD et CTL puisque ceux-ci sont nommés sur proposition des Présidents des Comités Départementaux et de Liges, eux-mêmes élus lors de leur Assemblée Générale.

- Haut niveau - *Annexe 4*
- Pôle France Toulouse : 14 athlètes pour la rentrée 2020
- Dispositif d'accompagnement individuel : 20 athlètes inscrits pour la rentrée 2020
- Calendrier prévisionnel Equipe de France : Document joint

- Formation - Annexe 5

DEJEPS : Actuellement 17 candidats, compte-tenu de la crise sanitaire, la fin de la formation n'a pas pu se faire en présentiel. Utilisation de « zoom » pour les entretiens individualisés et la formation. Évaluation prévue à la rentrée.

BPJEPS « Activités de la Savate » : Ouverture d'une session de formation sur le site du CREPS d'Occitanie. A ce jour, onze candidats retenus mais les inscriptions ne sont pas finies.

CQP : Toujours dans la démarche du renouvellement, en attente de la validation du Ministère des Sports, des partenaires sociaux et de France Compétence.

Création d'une plateforme numérique qui va permettre de développer des FOAD en ligne en complément de celles existantes. Signature d'un partenariat avec le CREPS de Bourgogne-Franche-Comté.

Compte-tenu du contexte sanitaire, mise en ligne d'une formation UC3 pour les CQP en cours. Les CTL et CTD ont pu expérimenter le cursus. Seuls les stagiaires inscrits par les ligues peuvent suivre la formation en ligne en lien avec le CTL. On peut envisager par la suite une formation pour les Officiels, pour les Dirigeants ou certaines spécialisations.

Spécialisations : La formation « Soins aux tireurs » et la formation « Public Enfants » sont repoussées. La formation « Préparation Mentale » annulée pour le moment.

Les autres spécialisations sont maintenues en 2020.

Pour l'Olympiade 2020-2024, l'objectif est de mettre en œuvre un BP, un DE et un DES.

- Développement

Projets :

- Journée « Sentez-vous Sport » organisée par le CNOSF qui sera menée avec la Ligue Ile de France et/ou les Comités départementaux.
- Salon des Maires : une visio-conférence est à venir avec le CNOSF, puis ensuite voir le positionnement de la fédération au regard de l'engagement sur ce projet.
- Partenariat UNSS / FSSU / FCD / USEP

Signature des conventions pour l'olympiade avec mise en place des projets.

- CO

Contrat de performance : Versement de la totalité de la somme attribuée, 225 000€ pour 2020, avec normalement un report sur 2021 pour les fonds qui ne seront pas utilisés.

Contrat de développement : Attribution d'une somme de 101 500€ pour 2020 avec report sur 2021 pour les fonds qui ne seront pas utilisés.

Portail interfédéral sur le suivi des commotions cérébrales : Versement d'une somme de 7000€ en décembre 2019 pour développer l'interface.

Relations Internationales : Accord sur le versement de 9400€ dans le cadre d'une action avec l'Azerbaïdjan (dirigeants, officiels, entraîneurs, athlètes). Date à déterminer, soit 10 personnes invitées pendant 1 semaine en France.

- Calendrier prévisionnel - *Annexe 6*

Commission Nationale Médicale – André MONROCHE

- Avis du Comité directeur concernant la proposition de la Commission Médicale du CNOSF concernant la reprise du sport en Savate boxe française et Disciplines Associées pour l'ensemble des licences y compris le Haut Niveau - *Annexe 7*

Un questionnaire santé lié à la reprise d'activité physique et sportive suite au confinement (COVID-19) est proposé par la Commission Nationale Médicale.

Ce questionnaire initialement prévu pour le Haut Niveau peut s'appliquer à tous les licenciés de la FFSBF et DA pour une reprise des activités. A ce titre, ce questionnaire serait anonyme et pas obligatoire. **Approuvé à l'unanimité.**

CNCCB

- Point bref sur le CNCCB par la transmission du dernier compte rendu du Comité directeur - *Annexe 8*

Transmission du compte rendu de la réunion du Comité directeur CNCCB du 04 mai 2020 (annexe 8)

Deux projets sont importants :

- Préparation du Championnat de France de Cannes
- Proposition d'organisation de l'Assemblée Générale

Pour le Championnat de France de Canne, une demande de salle annexe est en cours pour que le championnat puisse se faire en même temps que le Championnat de France Assaut au CDFAS d'Eaubonne.

Reste à vérifier la conformité de celle-ci.

Commission Nationale Jeunes – Isabelle COQUIARD

- La majoration du 1 kg en plus sur le Championnat « Jeunes » : Est-ce bien 500 grammes en plus des 500 gr de tolérance habituelle ?

Afin de préciser la décision prise lors du Comité directeur du 15 mai 2020 sur le sur-classement de poids par rapport à la catégorie choisie pour le championnat 2019-2020, il est confirmé que la tolérance habituelle de 500gr au-dessus de la catégorie de poids choisie passe à 1kg.

Exemple : Un jeune inscrit dans la catégorie 60-63kg, sera accepté à 64 kg maximum.

Le Championnat de France « Jeunes », annulé à la Martinique, aura lieu les 24 et 25 octobre à l'Institut du Judo à Paris Porte de Chatillon.

✚ **Compétitions Nationales** – Yvon NUGEL

- Aides spéciales aux deux organisateurs Elite A 2020

Il est demandé la possibilité d'octroyer une subvention aux deux organisateurs sous forme de prise en charge des officiels par la fédération.

Exceptionnellement, et étant donné les circonstances et les annulations suite au COVID-19 : **oui à l'unanimité.**

- Présentation du projet du calendrier des compétitions nationales de la saison 2020-2021

Les championnats de France Assaut auront lieu les 28 et 29 novembre 2020 à Eaubonne.

Le calendrier prévisionnel a été envoyé aux membres du Comité directeur.

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles, les phases finales de tous les championnats de France de la saison 2019-2020 sont repoussées sur la fin de l'année 2020. Néanmoins, les inscriptions au championnat pour la saison 2019-2020 restent valides et en conséquence, **les athlètes engagés représentent le club qui les avait initialement inscrits. Même si ils changent de club pour la saison 2020-2021.**

Approuvé à l'unanimité.

✚ **Compétitions Internationales**

- Championnat d'Europe Combat – Rodolphe REDON Président CESav

Le tournoi qualificatif du Championnat d'Europe Combat se déroulera les 13 et 14 novembre en Grèce. Pour la catégorie « Junior », de la période considérée, sont prises en compte les inscriptions pour la saison 2019-2020.

Le Championnat d'Europe « Jeunes » du 27 et 28 novembre 2020 fait l'objet d'une demande de report pour les 18 et 19 décembre 2020 ou 06 et 07 novembre 2020.

Rodolphe REDON précise qu'il ne pourra pas avoir de réponse avant mi-juillet.

Pour information, le Championnat d'Europe Assaut 2021 devrait avoir lieu en Azerbaïdjan.

- Championnat du Monde Assaut – Gilles LE DUIGOU Responsable Compétition FISav

Le Championnat du Monde Assaut et Canne de Combat auront lieu du 17 au 20 février 2021 en Autriche à Veiz (20km de la capitale et de l'aéroport)

Le Championnat du Monde « Jeune » aura lieu en Serbie à Ruma du 01 au 03 juillet 2021.

La Coupe du Monde des 13 et 14 ans aura lieu à la même date.

Gilles Le Duigou informe que l'Italie candidate pour l'organisation des Championnats du Monde Assaut en 2022.

Il est fort possible que le tournoi qualificatif du Championnat du Monde 2021 se fasse en Autriche. Il est rappelé que le stage initialement prévu à Boulouris est annulé à cause du COVID-19.

✚ **Commission Nationale Formation** – Alain SZENICER

- Présentation de la réunion de la Commission Nationale Formation du mardi 30 juin 2020

Une partie de cette réunion se portera sur la filière formation professionnelle notamment les CQP. Pour information, il existe un organisme de formation professionnel au sein de la fédération, mais certains nombres d'UC sont organisés par les Comités départementaux et les Ligues. **Or, ils ne sont pas organismes de formation.**

Si on veut être en conformité avec la loi, toutes les formations doivent être sous l'égide de la fédération qui peut déléguer aux Ligues et aux Comités départementaux selon les obligations et conditions en vigueur. Ce qui peut créer des incidences sur les subventions et autres actions financées pour les Ligues et Comités départementaux. Il va donc falloir que la fédération se positionne et prenne des décisions.

La Commission Nationale Formation présentera au Comité directeur et ensuite à l'Assemblée Générale des propositions à faire voter.

Le Président Joël DHUMEZ attire l'attention sur les besoins humains et financiers que cela pourrait imposer à la fédération.

Questions diverses

La Présidente du Comité départemental du Val de Marne (94) a fait savoir à Alain SZENICER qu'elle ne pourra pas organiser ni convoquer son Assemblée Générale électorale suite à des problèmes de santé.

Le Comité départemental de Seine-Maritime (76) connaît également un problème d'organisation. Alain SZENICER propose que de façon provisoire, la fédération prend sous tutelle les Comités départementaux de Seine-Maritime (76) et du Val de Marne (94) afin de pouvoir organiser leurs élections.

Seront mandatés pour le Comité départemental du Val de Marne (94) Alain SZENICER et pour le Comité départemental de Seine-Maritime (76) Christine DE PESTEL. **Oui à l'unanimité.**

Pour rappel : En raison de la situation sanitaire, l'Assemblée Générale Annuelle de la Fédération au titre de l'année 2019, ainsi que celles des organes déconcentrés (Comités départementaux et Ligues), qui devaient se dérouler au premier semestre 2020, ont dû être reportées au second semestre.

Outre les sujets ordinaires, ces Assemblées Générales devaient également procéder au renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération et Comités directeurs, à l'issue de leur mandat de 4 ans, comme cela est prévu dans nos statuts et règlement intérieur.

Le Comité Directeur décide donc que :

- La date de l'AG annuelle de la fédération au titre de l'année 2019 est fixée au dimanche 04 octobre 2020. En conséquence, conformément aux dispositions du règlement intérieur de la Fédération, les Assemblées Générales des organes déconcentrés devront se tenir au plus tard 15 jours avant la date de l'AG de la Fédération.
- Le décompte des voix pour les votes se fera selon le nombre de licenciés de la saison 2018-2019, conformément à l'article préliminaire du Règlement intérieur de la Fédération.
- Les conditions de candidature, les modalités et délais d'envoi des listes, les modalités de scrutin sont inchangés. Toutefois, il est précisé que :

- En application des statuts et compte-tenu qu'il s'agit de l'AG les candidats sur les listes devront être licenciés auprès de la Fédération depuis au moins la saison 2018-2019 et être toujours licenciés à la date du scrutin ;
- Pour les organes déconcentrés qui avaient convoqués leur AG et qui ont dû en reporter la tenue en raison des conditions sanitaires :
 - Si les listes de candidats avaient déjà été envoyées aux clubs ou Comités départementaux avant l'annulation de l'AG, aucune nouvelle liste ne pourra être déposée.
 - Si la date limite de dépôt des listes de candidats était échue avant l'annulation de l'AG, aucune nouvelle liste ne pourra être déposée.
 - Dans les autres cas, les modalités statutaires de dépôt et d'envoi des listes des organes déconcentrés s'appliquent.
- Lors des Assemblées Générales des organes déconcentrés qui se tiendront à partir du 01 septembre 2020, seuls pourront voter les clubs qui seront réaffiliés pour la saison sportive 2020-2021. **Approuvé à l'unanimité.**

Informations diverses

Nicolas METAY informe qu'une Elite A n'a pas pu suivre les différents stages EQF, mère de trois enfants, et que les modes de garde ne sont pas pris en charge. Le DTN répond qu'il existe une aide sociale en ce sens et qu'il faut en faire la demande. La Commission Nationale Féminine informe qu'elle n'a pas été sollicitée sur ce dossier mais qu'elle reste disponible pour aider ce genre de besoin.

- Le Président rappelle que le nom « Aqua Savate », a été déposé. Il convient donc de développer cette discipline. Philippe SUISSE répond que la Commission Nationale Savate Forme a déjà engagée un travail sur ce dossier et que le point bloquant à ce jour reste la réglementation concernant la présence obligatoire d'un maitre-nageur lors des séances d'Aqua Savate.
- Le Président informe que le logiciel d'inscription aux compétitions fonctionne correctement. Les seuls problèmes connus à ce jour sont sur les process des utilisateurs (plusieurs licences, erreur sur les noms, ...). Un travail est en cours sur ces derniers points.
- Le Président est très déçu de l'annulation de l'organisation des Championnats de France « Jeunes » à la Martinique. Il souhaite, avec l'ensemble du Comité directeur, pouvoir les organiser en Outre-mer dès que possible puisque ce projet avait été budgétisé.

Fin de réunion : 12H00

Le Secrétaire général, Philippe SUISSE



Le Président, Joël DHUMEZ

